

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Le titulaire du C.A.P. *Petite enfance* est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants. Avec ses parents et les autres professionnels, il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation. Il assure, en outre, l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Le titulaire du C.A.P. *petite enfance* peut exercer sa profession :

- en milieu familial :
 - o à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) sous réserve d'être agréé
 - o au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile)
- en structures collectives :
 - o en école maternelle (en tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
 - o en crèche collective
 - o en halte garderie
 - o en garderie périscolaire
 - o en centre de loisirs sans hébergement
 - o en centre de vacances collectif d'enfants
 - o et tout établissement d'accueil des jeunes enfants

Le titulaire du C.A.P. *Petite enfance* exerce différentes activités pouvant être classées en fonctions revêtant parfois des spécificités liées au contexte professionnel :

Fonctions	Activités en milieu familial	Activités en milieu collectif
Accueil et communication	. Préparation de l'accueil des enfants et de leurs parents . Organisation du logement pour accueillir les enfants et création d'un environnement sécurisé . Dialogue avec les parents . Observation de l'enfant : écoute de l'enfant, des différents partenaires responsables . Transmission d'informations aux personnes concernées . Établissement de relations professionnelles avec les autres partenaires . Communication avec l'enfant dans tous les moments de la vie quotidienne . Repérage et information des parents des difficultés, des troubles, des signes de déficiences observés chez l'enfant	. Accueil de l'enfant, des parents . Observation de l'enfant : écoute de l'enfant, des différents partenaires responsables (parents, professeurs des écoles, directeurs d'établissement...) . Transmission d'informations aux personnes concernées . Dialogue et communication avec les enfants dans toutes les activités conduites auprès d'eux . Sécurisation de l'enfant
Organisation	. Organisation des activités en fonction des besoins du (ou des) enfant(s) . Gestion des arrivées et des départs successifs des enfants et de leurs parents	. Organisation du travail en fonction des besoins du (ou des) enfant(s), des ressources et des contraintes du milieu, des consignes données . Gestion des stocks de produits et de matériels
Réalisations liées aux besoins fondamentaux de l'enfant	. Soins d'hygiène et de confort de l'enfant en respectant son rythme de vie . Préparation des repas et des collations . Aide à la prise des repas et des collations . Mise en place des conditions permettant le repos de l'enfant . Entretien courant des espaces de vie de l'enfant dans le logement . Aménagement de l'espace . Sécurisation des espaces de vie de l'enfant . Soins nécessaires à la santé physique des enfants (dans la limite de ses compétences)	. Soins d'hygiène et de confort de l'enfant en respectant son rythme de vie . Distribution des repas et des collations . Aide à la prise des repas et des collations . Mise en place des conditions permettant le repos de l'enfant . Entretien courant des locaux, des équipements et des espaces de vie de l'enfant . Aménagement de l'espace . Sécurisation des espaces de vie de l'enfant

<p>Accompagnement de l'enfant dans les actes de la vie quotidienne et dans son éducation</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place des conditions de sécurité physique et affective de l'enfant en faisant sa place à chacun . Réponse aux besoins de maternage, de repères des enfants . Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices, dans son développement affectif et intellectuel . Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition du langage . Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie à travers les actes de la vie quotidienne . Mise en place des conditions favorisant l'expression émotionnelle et affective, l'exploration sensorielle motrice et cognitive et le jeu de l'enfant . Choix, élaboration de jeux adaptés au rythme de développement des enfants ; participation aux activités des enfants . Apprentissage des règles de vie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> . Accompagnement des enfants dans l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices, dans leur développement affectif et intellectuel . Accompagnement des enfants dans l'acquisition du langage . Accompagnement des enfants dans l'acquisition de l'autonomie à travers les actes de la vie quotidienne . Mise en place des conditions favorisant l'expression émotionnelle et affective, l'exploration sensorielle motrice et cognitive et le jeu des enfants . Choix, élaboration de jeux adaptés au rythme de développement des enfants ; participation aux activités des enfants . Apprentissage des règles de vie sociale
---	--	--